

Issy-les-Moulineaux, le 1er mai 2025

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez l'Assemblée Générale de l'Association Issy Budokaï Arts Martiaux se réunira le 04 juin 2025 à 19 heures 15 dans l'amphithéâtre situé au sein de la cité des sports.

Cette réunion de l'Assemblée Générale permettra, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts de l'Association d'élire les 11 membres qui composent le Comité Directeur pour un mandat de 3 ans.

Nous vous rappelons que peuvent seuls se présenter à cette élection, les membres actifs à jour de leurs cotisations, qui ne sont frappés d'aucune inéligibilité ni incompatibilités.

Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez faire acte de candidature, son dépôt devra être effectué par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:mehdi.doumbia@ibkam.fr">mehdi.doumbia@ibkam.fr</a> au plus tard le mercredi 21 mai 2025.

En application du règlement intérieur de l'association (art.15), tout candidat non présent à l'Assemblée Générale ne pourra être élu, les votes qu'il recueillerait seraient alors considérés comme nuls.

Demeurant à votre entière disposition pour toute précision que vous pourriez souhaiter et dans l'attente du plaisir de vous retrouver, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pour le COMITE DIRECTEUR

Mehdi DOUMBIA

Président IBKAM